

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Saint-Sulpice-la-Forêt
10 rue Naise

Maison, 10 rue Naise (Saint-Sulpice-la-Forêt)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35132723

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : étude d'inventaire Inventaire du patrimoine de la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Ce bâtiment a été érigé entre 1923 et 1925 par un cultivateur avec deux dépendances et un terrain agricole. La première dépendance, qui faisait office d'étable et de garage, était adjacente à la façade nord de la maison principale. La seconde dépendance était un magasin de grainetier, non-mitoyen et construit en blocs de mâchefer, situé en retrait de la voirie. Le magasin de grains, doté d'un parquet au sol, servait de lieu pour les bals en soirée lors des festivités. La maison principale, quant à elle, abritait au rez-de-chaussée un bureau du fils de cultivateur, qui était négociant-grainetier, dans la partie sud, et une pièce de vie (cuisine) dans la partie nord. Les deux parties du bâtiment avaient un accès séparé, chacune par une porte d'entrée spécifique menant à la zone correspondante. Un escalier situé dans la partie sud, celle du bureau, permettait d'accéder à l'étage, composé de trois pièces de vie. Cet escalier pouvait être atteint à la fois par une porte vitrée depuis le bureau et par une seconde porte ouvrant sur la pièce de vie. À l'arrière de la maison, un cellier, qui a depuis été réhabilité en habitation, ainsi qu'une remise, aujourd'hui démolie, étaient adjacents à la façade postérieure de la maison.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Cet édifice s'inscrit dans la typologie d'une maison bourgeoise de la deuxième moitié du 19e siècle au premier quart du 20e siècle, avec son plan rectangulaire, alignement sur la rue et la façade ordonnancée. Les murs de façade principale et de murs pignons sont élevés en moellons de grès en appareil d'opus incertum au niveau de soubassement, puis en moellons assisés de grès et schiste au niveau des étages. La façade présente les chaînages d'angles en granite pour le soubassement et en brique rouge harpée pour les élévations. Elle est ornée d'un double cordon de brique rouge et jaune marquant la séparation entre le soubassement et l'élévation de mur. Le deuxième cordon, en brique jaune, traverse la façade juste au-dessus de travées du premier étage. Une corniche de brique rouge s'éteint sous toit de la façade principale. L'ordonnance des ouvertures sur la façade principale présente une symétrie : le rez-de-chaussée est composé de quatre travées, avec deux portes d'entrée centrées et une fenêtre de chaque côté; l'étage possède une composition ternaire de fenêtres. Le rythme de travées est renforcé par une lucarne pendante centrée couronnant la façade. Les encadrements d'ouvertures sont en brique rouge harpée et les appuis de fenêtres sont en granite. Au premier étage, le garde-corps de fenêtres en fer forgé d'origine subsiste partiellement. La façade arrière est en bauge et présente les remaniements considérables, notamment le percement d'ouvertures de baies vitrées. L'édifice est surmonté d'une toiture à deux pans couverte d'ardoises, avec une cheminée encadrant chaque mur pignon. Une étable accolée au pignon nord a les élévations de la façade principale et du pignon en moellons de grès en appareillage irrégulier; et une partie supérieure de la façade arrière en terre. Elle possède

les ouvertures d'origine encadrées de bois. La toiture à deux pans couverte d'ardoises surmonte le bâtiment. La partie de mur en terre de la façade arrière présente des signes importants d'infiltration d'eau: les traces d'écoulement d'eau sous toiture aussi bien qu'un trou dans la partie de mur sous toit suite à l'effondrement d'un morceau de mur. Toutes les façades du bâtiments sont également envahies par la végétation. Le bâtiment situé en retrait de l'alignement de la rue, auparavant un magasin de grains, est élevé en parpaing sur un soubassement de moellons de grès. Son pignon est, ainsi que la façade nord, sont pourvus chacun d'une baie de porte coulissante. Il est surmonté d'une toiture à deux pans. Le toit et les façades, surtout celle au sud, sont grandement recouverts de végétation, ce que suggère l'état actuel désaffecté du bâtiment.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : grès ; brique ; bauge

Matériau(x) de couverture : ardoise

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée (Association de chasse)

Références documentaires

Documents d'archive

- **Acte de vente par monsieur et madame Martin à monsieur Trubert [Acte notarié]**
Delalande, Jules. (1913). Acte de vente par monsieur et madame Martin à monsieur Trubert [Acte notarié].
Archives personnelles de famille Blot-Trubert.
- **Acte de vente par monsieur et madame Martin à monsieur Trubert [Acte notarié]**
Delalande, Jules. (1922). Acte de vente par monsieur et madame Martin à monsieur Trubert [Acte notarié].
Archives personnelles de famille Blot-Trubert.

Auteur(s) du dossier : Anastasia Chernyaeva

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Ville de Saint-Sulpice-la-Forêt